

# INDICATEURS LINGUISTIQUES DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

2011



Le présent document a été réalisé par  
le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

**Coordination et rédaction**

Direction des statistiques et de l'information décisionnelle  
Secteur des politiques, de la recherche et des statistiques

**Coordination de la production et édition**

Direction des communications

**Révision linguistique**

Sous la responsabilité de la Direction des communications

**Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :**

Renseignements généraux  
Direction des communications  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : 418 643-7095  
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté  
sur le site Web du Ministère :  
**[www.mels.gouv.qc.ca](http://www.mels.gouv.qc.ca)**

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2012

ISBN 978-2-550-65055-3 (PDF)  
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>1. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire</b>	<b>1</b>
1.1 Évolution des effectifs scolaires selon la langue maternelle, la langue d'enseignement et la langue d'usage	1
1.2 Mobilité linguistique des élèves allophones	2
1.3 Élèves admissibles à l'enseignement en anglais	3
1.4 Élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français	3
1.5 Critères d'admissibilité à l'école anglaise	4
1.6 Résumé des indicateurs à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire au secteur des jeunes	4
<b>2. Enseignement collégial et universitaire</b>	<b>5</b>
2.1 Choix de la langue d'enseignement au collégial	5
2.2 Transfert de la langue d'enseignement du secondaire au collégial	5
2.3 La mobilité des allophones à l'enseignement collégial	6
2.4 Choix de la langue d'enseignement à l'université	6
2.5 La mobilité des allophones à l'enseignement universitaire selon le statut	7
2.6 Résumé des indicateurs à l'enseignement collégial et universitaire	7
<b>Conclusion</b>	<b>7</b>

## INTRODUCTION

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) produit des indicateurs linguistiques variés de la clientèle scolaire et étudiante dans les différents ordres d'enseignement. Ces données concernent la répartition des effectifs selon la langue maternelle, la langue d'enseignement et la langue d'usage.

Les tableaux présentant ces données pour l'ensemble du Québec sont diffusés ponctuellement et sur demande depuis quelques années. Les enjeux soulevés par les questions linguistiques au Québec rendent importante la publication officielle de ces données pour établir les faits et assurer la transparence. La première partie de ce document présente les résultats concernant le préscolaire, le primaire et le secondaire, tandis que la deuxième porte sur les données de l'enseignement collégial et universitaire.

### 1. ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

#### 1.1 Évolution des effectifs scolaires selon la langue maternelle, la langue d'enseignement et la langue d'usage

En 1971-1972, plus de 1,6 million de jeunes Québécois fréquentent les écoles primaire et secondaire. En 2010-2011, l'effectif scolaire total dépasse à peine le million d'élèves (voir tableau 1). Cette baisse des effectifs (plus de 600 000 élèves), qui s'est faite progressivement, représente près de 39 % de la clientèle inscrite en 1971-1972. Cette diminution a été relativement plus importante dans l'île de Montréal (tableau 2). L'effectif total y est passé d'environ 426 000 à environ 231 000 durant la même période, ce qui représente une diminution de près de 46 %.

Cette diminution importante de l'effectif total se reflète selon la langue d'enseignement des élèves. Le nombre d'élèves qui étudient en français a connu une chute spectaculaire, passant de près de 1,4 million en 1971-1972 à moins de 900 000 en 2010-2011 (tableau 3). L'effectif de 2010-2011 ne représente que 65 % de celui de 1971-1972. On observe le même phénomène chez les élèves étudiant en anglais. Leur nombre passe de 256 000 à 107 000 approximativement au cours de la même période. Dans ce cas, l'effectif de 2010-2011 ne représente que 42 % de l'effectif observé en 1971-1972.

La diminution relative des élèves étudiant en français dans l'île de Montréal est de la même ampleur que celle observée dans l'ensemble du Québec. En effet, l'effectif de 2010-2011 (environ 177 000 élèves) représente aussi 65 % de l'effectif en 1971-1972 (environ 272 000 élèves). Par contre, la baisse relative des élèves qui y étudient en anglais est plus importante que celle observée dans l'ensemble du Québec. En effet, l'effectif de 2010-2011 (un peu moins de 54 000 élèves) ne représente plus que 35 % de l'effectif observé en 1971-1972.

Cette baisse de l'effectif scolaire, relativement plus élevée chez les élèves étudiant en anglais que celle observée chez les élèves qui étudient en français, a eu pour effet de modifier la répartition de l'effectif selon la langue d'enseignement. En 1971-1972, 84,3 % des élèves inscrits étudiaient en français (tableau 4). En 2010-2011, cette proportion s'élève à 89,3 %. Cette augmentation du poids du français comme langue d'enseignement est nettement plus significative dans l'île de Montréal. En 1971-1972, 63,8 % des élèves qui y sont inscrits étudient en français. En 2010-2011, 76,7 % des élèves inscrits dans l'île de Montréal ont le français comme langue d'enseignement.

Les tableaux 5 et 6 présentent les effectifs d'élèves étudiant en français et en anglais selon leur langue maternelle. La proportion d'élèves francophones qui étudient en français est demeurée relativement stable depuis l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française. La quasi-totalité des élèves de langue maternelle française étudient en français; la proportion pour l'ensemble du Québec s'établit à environ 98 %. On observe à peu près le même phénomène dans l'île de Montréal, où la proportion d'élèves francophones étudiant en français s'établit en moyenne à 95,2 % en 1971-1972 et à 96,1 % en 2010-2011. Chez les élèves anglophones, on observe une augmentation de la proportion de ceux qui étudient en français depuis 1971-1972. Pour l'ensemble du Québec, cette proportion est passée de 9,5 % en 1971-1972 à 24,5 % en 2010-2011. Dans l'île de Montréal, elle est passée de 9,5 % à 25,0 % entre 1971-1972 et 2010-2011. Quant aux élèves allophones étudiant en français, leur nombre ne cesse d'augmenter au fil des ans dans les écoles françaises. Seulement 14,6 % des allophones étudiaient en français en 1971-1972 et cette proportion atteint 85,4 % en 2010-2011. Dans l'île de Montréal, elle est passée de 10,1 % à 84,1 % entre 1971-1972 et 2010-2011 (tableau 5).

Parallèlement, l'évolution des proportions d'élèves francophones qui étudient en anglais est demeurée stable, alors que les proportions d'élèves anglophones et allophones étudiant en anglais ont chuté. En 1971-1972, il y avait 2,1 % d'élèves de langue maternelle française, 90,5 % d'anglophones et 85,4 % d'élèves d'autres langues maternelles qui étudiaient en anglais. Aujourd'hui, ces proportions s'élèvent respectivement à 2,7 %, 75,5 % et 14,6 % (tableau 6). C'est chez les élèves allophones que la baisse a été la plus marquée et on observe les mêmes tendances dans l'île de Montréal durant cette période. Cette diminution s'expliquerait par une série de facteurs comme la baisse du nombre de naissances, les mouvements migratoires, la persévérance scolaire et les dispositions de la Charte de la langue française.

## **1.2 Mobilité linguistique des élèves allophones**

Le concept de mobilité linguistique utilisé ici fait référence aux élèves qui parlent à la maison une langue différente de leur langue maternelle. Sont considérés comme allophones tous les élèves qui déclarent une langue maternelle autre que le français, l'anglais ou une langue autochtone.

Les élèves qui choisissent une langue d'usage autre que leur langue maternelle se tournent de plus en plus vers le français (tableaux 7, 8 et 9). Ainsi, en 1983-1984, 21,5 % ont choisi l'anglais et 5,7 %, le français, tandis que parmi les élèves inscrits en 2010-2011, 12,1 % ont choisi l'anglais et 21,5 %, le français. La plupart des élèves allophones du Québec étant concentrés dans l'île de Montréal, les observations précédentes représentent, à peu de chose près, la réalité métropolitaine. Comme l'indique le tableau 9, en 1983-1984, le taux de mobilité des élèves allophones dans l'île de Montréal était de 4,6 % vers le français et de 24,9 % vers l'anglais. Ce taux de mobilité linguistique vers le français est de 22,7 % en 2010-2011 et de 12,8 % vers l'anglais. Entre 1983-1984 et 2010-2011, la proportion de la mobilité totale qui se fait vers le français est passée de 15,6 % à 63,8 % dans l'île de Montréal et de 21,0 % à 64,0 % dans l'ensemble du Québec. Au cours des dernières années, l'évolution de cet indice a été beaucoup plus lente que précédemment.

### **1.3 Élèves admissibles à l'enseignement en anglais**

Le tableau 10 présente l'évolution des élèves titulaires d'un certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais qui sont inscrits à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire au secteur des jeunes.

En 1983-1984, sur l'ensemble des élèves inscrits au Québec, 12,1 % étaient titulaires d'un certificat d'admissibilité leur permettant de fréquenter l'école anglaise. Cette proportion était de 10,3 % en 1990-1991, de 11,3 % en 2000-2001 et de 11,5 % en 2010-2011. Dans l'île de Montréal, elle est passée de 32,3 % à 24,4 % entre 1983-1984 et 2010-2011 (tableau 10). Chez les francophones et les anglophones, la proportion d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais n'a pas beaucoup varié entre 1983 et 2010. Pour l'ensemble du Québec, la proportion d'élèves admissibles est passée de 1,4 % à 3,4 % chez les francophones et de 86 % à 78,7 % chez les anglophones. Chez les élèves allophones, cette proportion est passée de 48 % à 14,6 % dans l'ensemble du Québec et de 50,9 % à 15,8 % dans l'île de Montréal. Cette diminution résulte de l'application de la Charte de la langue française aux nouveaux immigrants.

### **1.4 Élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français**

Le nombre total d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais a, dans l'ensemble, baissé entre 1983-1984 et 2010-2011, passant de 139 461 à 114 642 (tableau 10). Le tableau 11 présente les effectifs scolaires admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français. Dans l'ensemble du Québec, parmi les élèves admissibles à l'enseignement en anglais, en moyenne neuf sur dix optent pour l'école anglaise; les autres, 11,9 % choisissent plutôt d'étudier en français.

En 1983-1984, 8,8 % choisissaient d'étudier en français; cette proportion est de 11,8 % en 1990-1991, de 10,3 % en 2000-2001 et de 11,9 % en 2010-2011. On observe à peu près la même tendance dans l'île de Montréal, mais la proportion d'élèves qui choisissent d'étudier en français y est relativement plus faible, soit respectivement 8,6 % (1983-1984), 12,0 % (1990-1991), 7,8 % (en 2000-2001) et 8,7 % (2010-2011).

La proportion d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français est également variable selon les groupes linguistiques. Entre 1983-1984 et 2002-2003, tant au Québec que dans l'île de Montréal, la proportion d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français est en hausse plus ou moins marquée selon les groupes linguistiques. Notons qu'en 1983-1984, 3 % des élèves allophones choisissaient de fréquenter l'école française. On en trouve 8,7 % en 1990-1991, 6,8 % en 2000-2001 et 7,7 % en 2010-2011. Chez les francophones, la proportion d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français se situait à 28,4 % en 1983-1984 et à 30,1 % en 2010-2011. Chez les anglophones, cette proportion est passée de 7,8 % en 1983-1984 à 6,0 % en 2010-2011 (tableau 11).

### **1.5 Critères d'admissibilité à l'école anglaise**

Le tableau 12 présente le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais suivant les critères d'admissibilité invoqués selon l'année visée par la demande. Annuellement, le nombre de nouveaux élèves admis à l'enseignement en anglais est de l'ordre de 11 600, et presque 60 % des enfants sont admis sur la base des études primaires en anglais faites au Canada par l'un de leurs parents. Par exemple, en 2009-2010, sur un total de 11 626 élèves admis à l'enseignement en anglais, 6 603, soit 56,8 %, ont invoqué les études antérieures de leurs parents. La proportion des autres raisons invoquées varie entre 1 % et 14 %.

### **1.6 Résumé des indicateurs à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire au secteur des jeunes**

La mise à jour des données jusqu'en 2010 confirme les tendances observées par Claude St-Germain<sup>1</sup> et par le Comité interministériel sur la situation de la langue<sup>2</sup>. La Charte de la langue française a eu un effet marqué dans le domaine de l'enseignement. Le renversement de la tendance traditionnelle des élèves allophones à fréquenter l'école anglaise, la mobilité des élèves allophones vers le français et la diminution de la proportion d'élèves allophones admissibles à l'enseignement en anglais sont des effets directs l'application de la Charte en milieu scolaire. Cependant, on assiste de plus en plus à une stabilisation du phénomène. L'évolution future de l'effectif scolaire et sa répartition selon la langue d'enseignement dépendront en grande partie des facteurs démographiques (fécondité, migration) et de la persévérance des élèves.

---

<sup>1</sup> ST-GERMAIN, Claude (1999). La situation linguistique dans le secteur de l'éducation en 1997-1998, Bulletin statistique de l'éducation n° 10.

<sup>2</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (1996). Le français, langue commune : enjeu de la société québécoise. Bilan de la situation de la langue française au Québec en 1995. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française.

## **2. ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE**

Le chapitre sur la langue d'enseignement de la Charte de la langue française ne s'applique pas à l'enseignement collégial et universitaire. Il est néanmoins intéressant de voir comment les étudiants de ces deux ordres d'enseignement exercent leur choix d'une langue d'enseignement, afin de constater l'influence potentielle de leur scolarisation antérieure en français. On peut également observer de plus près le choix des étudiants allophones.

### **2.1 Choix de la langue d'enseignement au collégial**

Le tableau 13 présente l'évolution des nouvelles inscriptions selon la langue d'enseignement au collégial et selon la langue maternelle<sup>3</sup> des élèves pour l'ensemble du Québec. Ces élèves étaient engagés dans un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) offert à l'enseignement ordinaire. Dans l'ensemble, on note une forte corrélation entre la langue maternelle et la langue d'enseignement pour les francophones et les anglophones. Depuis l'automne 1996, environ 94 % des francophones et 95 % des anglophones étudient dans leur langue maternelle. Ces proportions s'élevaient respectivement à 96,5 % et à 93,2 % en 1981.

Quant aux allophones, ils optent de plus en plus pour l'enseignement en français. Les collégiens allophones choisissaient de recevoir l'enseignement collégial en français dans 15,6 % des cas en 1981. Depuis 2001, on constate que les allophones étudient de plus en plus en français au collégial avec une hausse lente et progressive. Cette proportion a progressé pour atteindre un sommet de 53,0 % en 2010. On peut conclure que, actuellement les allophones qui s'inscrivent au collégial optent, dans une proportion de plus de 50 %, pour l'enseignement en français. La proportion la plus élevée a été observée à l'automne 2010 et on note une légère augmentation depuis 2001 (tableau 13).

### **2.2 Transfert de la langue d'enseignement du secondaire au collégial**

Au tableau 14, on trouve l'évolution de la répartition des nouveaux inscrits de l'enseignement collégial par langue d'enseignement, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement au secondaire. On constate que la langue d'enseignement au secondaire détermine en partie le choix de la langue d'enseignement au collégial. Parmi les nouveaux inscrits au collégial, les francophones et les anglophones qui ont étudié au secondaire dans leur langue maternelle ont poursuivi dans la même voie au collégial dans une proportion respective de 97,2 % et de 95,5 % en 1987. Chez les francophones, cette proportion a diminué légèrement au cours des dernières années pour se stabiliser à environ 95,9 % en 2010. Chez les anglophones, elle demeure aux alentours de 98 % à 99 % depuis 1994.

Par ailleurs, si on a étudié dans une langue seconde à la fin du secondaire, la poursuite des études collégiales dans cette même langue est plus forte chez les francophones que chez les anglophones. En effet, parmi les nouveaux inscrits francophones qui ont étudié

---

<sup>3</sup> La langue maternelle est la dernière langue maternelle déclarée à l'enseignement secondaire au secteur des jeunes.



en anglais au secondaire, autour de 80 % ont opté pour un collège dont la langue d'enseignement est l'anglais. Cette tendance est toutefois en baisse, puisque cette proportion est passée de 86,4 % en 2001 à 76,2 % en 2010. Chez les anglophones ayant fait leur dernière année d'études secondaires en français, les chances de poursuivre les études collégiales en français étaient de 52,7 % en 1987. Cette proportion décroît régulièrement et est en dessous de 40 % à partir de 1995 pour l'ensemble du Québec. En 2010-2011, elle est à 40,2 %.

Chez les allophones, on constate que la capacité de rétention du réseau d'enseignement collégial anglophone est plus forte que celle du réseau francophone. Ainsi, en 1987, pour l'ensemble du Québec, 17,7 % des nouveaux inscrits allophones qui ont étudié en français au secondaire vont dans un collège dont la langue d'enseignement est l'anglais. Cette proportion a augmenté régulièrement pour atteindre 45,6 % en 1999 puis baissé à 32,0 % en 2010-2011. Quant aux allophones qui ont étudié en anglais au secondaire, ils choisissent presque tous l'anglais au collégial et poursuivent leurs études dans un collège français dans moins de 1 % des cas.

### **2.3 La mobilité des allophones à l'enseignement collégial**

Le tableau 15 présente le taux de mobilité linguistique des élèves allophones. Ce taux fait référence aux élèves qui parlent à la maison une langue différente de leur langue maternelle. En 1991, la proportion de la mobilité des allophones vers le français était de 48,9 % et à partir de 2000 elle se situe autour de 58 %. Autrement dit, la proportion des élèves de langue maternelle allophone qui ont modifié leur langue d'usage, soit la langue parlée à la maison, pour le français est relativement stable depuis les dix dernières années.

### **2.4 Choix de la langue d'enseignement à l'université**

Les données du tableau 16 présentent la répartition de l'effectif étudiant universitaire selon la langue maternelle et la langue d'enseignement. Au trimestre d'automne 2010, les universités québécoises comptaient 264 726 étudiantes et étudiants admis dans un programme d'enseignement ordinaire en vue d'obtenir un diplôme. De ce nombre, 185 584 (70,1 %) étaient de langue maternelle française, 39 285 (14,8 %) de langue maternelle anglaise et 39 655 (15,0 %) d'une autre langue maternelle. Plus de 75 % des étudiants inscrits dans les universités québécoises étudient en français.

Par ailleurs, à l'automne 2010, 93,4 % des francophones et 91,6 % des anglophones étudient dans leur langue maternelle. Ces proportions demeurent relativement stables au fil des ans.

Quant aux allophones, ceux qui fréquentent l'université étudient majoritairement en français en 2010-2011, mais cette situation s'est inversée au fil des ans et l'attrait des universités francophones auprès des allophones a réalisé un gain appréciable. Les étudiants allophones optent de plus en plus pour une université francophone; la proportion de ceux qui étudient en français est passée de 41,9 % à 57,3 % entre 1986 et 2010. Pour leur part,

8,4 % des anglophones ont choisi une université francophone à l'automne 2010. Cette proportion est la plus haute observée depuis 1986, année où elle s'élevait à 8,2 %.

Les données du tableau 17 présentent la répartition des effectifs étudiants universitaires selon la langue maternelle, la langue d'enseignement et le statut au Québec. Entre 1988 et 2010, les effectifs d'étudiants universitaires de citoyenneté canadienne qui résident au Québec sont en hausse, soit 191 965 et 198 938 respectivement. Si l'effectif d'étudiants anglophones n'a cessé de baisser depuis 1988, les effectifs d'étudiants francophones et allophones, au contraire, ont augmenté, passant respectivement de 159 589 en 1988 à 162 751 en 2010 et de 8 105 à 14 254.

## **2.5 La mobilité des allophones à l'enseignement universitaire selon le statut**

Le tableau 18 présente les taux de mobilité linguistique des étudiants universitaires réguliers allophones de citoyenneté canadienne et résidant au Québec. En 1988, la proportion de la mobilité des allophones vers le français était de 43,1 % et en 2010, elle est de 70,5 %.

## **2.6 Résumé des indicateurs à l'enseignement collégial et universitaire**

Les indicateurs au collégial et à l'université indiquent que le français progresse toujours dans le choix des étudiants allophones. La proportion d'étudiants allophones qui ont étudié en français tend relativement à se stabiliser ces dernières années. À l'université, les étudiants allophones sont sous-représentés. Au regard des données des deux ordres d'enseignement, les allophones sont beaucoup moins nombreux que les anglophones, alors qu'au collégial, les effectifs de ces deux groupes sont comparables. De plus, la proportion d'allophones est en progression dans les universités francophones.

## **CONCLUSION**

Les résultats de cette étude confirment les tendances observées par les études antérieures sur la situation de la langue française dans le domaine de l'éducation. Dans l'ensemble, la plupart des indicateurs montrent une amélioration de la situation du français par rapport à celle qui prévalait avant l'adoption de la Charte de la langue française. Les données montrent que malgré certaines progressions du français dans le choix des étudiants allophones au collège et à l'université, ceux-ci étudient encore majoritairement en anglais. De façon générale, malgré de légères variations, on assiste de plus en plus à une stabilisation du phénomène. Les facteurs démographiques et la persévérance des élèves détermineront en grande partie l'évolution future de l'effectif en milieu scolaire.



APPRENDRE LIRE SAVOIR BOUGER RÉUSSIR MARCHER SAUTER PERFORMER PARTAGER